

**DOSSIER DE PRESSE
VENUE D'AXELLE LEMAIRE**

La Normandy French Tech en marche !



Le 25 juin dernier la Secrétaire d'État chargée du numérique, Axelle Lemaire annonçait que la Normandie faisait désormais partie des 13 territoires nationaux labellisés French Tech, après plusieurs mois de travail pour élaborer un dossier unique, et une candidature commune des communautés d'agglomération de Caen-la-Mer, du Havre (CODAH) et de la Métropole Rouen Normandie, avec le soutien des Régions Basse et Haute Normandie.

La Normandy French Tech est en marche. Grâce et avec un éco-système numérique normand particulièrement motivé, une dynamique se construit en collaboration avec tous les partenaires et les acteurs qui ont contribué à cette labellisation unique en France car à l'échelle d'une grande région. Objectif : la création de 10 000 emplois sur 10 ans.

Un plan d'attaque mis en œuvre dès les mois de juillet...

Deux comités opérationnels se sont déjà tenus les 7 juillet et 30 Septembre. Ils ont eu notamment pour objectif de constituer les premiers groupes de travail thématiques...

- Normandy Tech 40 ;
- Accélérateur Normandy French Tech pour les entreprises ;
- Agenda numérique normand ;
- PROGENN (processus global de l'entrepreneuriat numérique normand) ;
- Délégation Normandy French Tech au Consumer Electronics Show de Las Vegas en Janvier 2016 ;
- Enseignement supérieur, recherche et entrepreneuriat.

... à partir du Plan d'Action arrêté par l'ensemble des partenaires

1 - Mise en place d'une gouvernance dédiée

Une structure spécifique ayant une identité juridique propre et portant le comité stratégique, véritable instance décisionnelle, va être créée. Ce comité est composé majoritairement d'entrepreneurs et d'investisseurs.

- Un comité opérationnel

Ce comité a pour mission d'engager avec l'accord du comité stratégique, les plans

d'actions tel qu'ils sont définis dans le dossier de candidature. Il devra mettre en œuvre des outils de pilotage : plateforme d'échange, suivi et l'évaluation des actions. Enfin, il coordonnera l'ensemble du dispositif Normandy French Tech.

- la désignation d'un Délégué Général

Parmi les 3 pilotes du dossier, il est en charge de la coordination générale du comité opérationnel, constitué dès le début de la candidature, et supervise les actions. Il devra également faciliter la constitution et l'installation du comité stratégique. Enfin, il sera force de propositions vis-à-vis des collectivités pour faciliter la connexion des projets Normandy french Tech avec les organisations déjà en place.

2 - consolidation de l'agenda numérique normand ;

3 - Développer et mettre en réseau les bâtiments Totem et lieux dédiés à l'écosystème numérique : Seine Innopolis à Rouen, la MRI (Maison de la recherche de l'imagination) à Caen et le projet de Cité numérique du Havre ;

4 - Finaliser la mise en place le contrat d'engagement Normandy Tech 40, constitué de 40 entreprises leader installées en Normandie. L'objectif est de formaliser des contrats de partenariats afin de financer, parrainer, porter, essaimer, collaborer, consommer, sous-traiter... ou accompagner le développement à l'international des entreprises de la Normandy French Tech.

D'ores et déjà, les éléments constitutifs de la charte Normandy Tech 40 sont identifiés. Les points principaux sont l'engagement d'une démarche d'Open Innovation avec des startups normandes, la participation à des actions de mentoring notamment en direction des accélérateurs. La Normandy Tech 40 doit également faciliter l'accès au marché des grandes entreprises régionales ainsi que les démarches à l'export des entreprises numériques normandes.

5- Mettre en place un processus global de l'entrepreneuriat numérique normand (PROGENN).

Ce programme consiste à mettre en réseau l'ensemble des dispositifs que sont les cantines numériques, les incubateurs, les pépinières et hôtels d'entreprises, les lieux de formation, d'expérimentation et de recherche, et les accélérateurs existants et futurs.

Cette approche est un enjeu stratégique majeur pour la région qui vise à :

- Identifier, repérer, sélectionner et accompagner des start-up ;
- Développer les logiques de coopération entre les acteurs de l'écosystème ;
- Développer des coopérations avec d'autres accélérateurs (nationaux et internationaux) ;
- Se faire reconnaître de réseaux de grands partenaires et d'investisseurs (nationaux et internationaux) ;
- Apporter des « flux de projets » vers les acteurs économiques locaux.

Elle complète et valorise les dispositifs et offres existants en matière d'accompagnement.

Un point d'étape est prévu par Bercy en juin 2016, soit un an après la labellisation pour confirmer la labellisation au regard des actions engagées telles que figurant dans le dossier de candidature.

Les 3 axes stratégiques de développement sur 10 ans

1- Le développement des usages innovants et des marchés émergents associés :

- « Smart Cities »,
- « Smart Ports & Logistics »
- « Smart Industries »

Chacune des agglomérations (Caen, Rouen, Le Havre) est porteuse d'un axe stratégique : City pour Caen, Port & Logistic pour Le Havre, Industries pour Rouen et chacune des villes émerge aux deux autres thèmes.

2- La mise en cohérence de l'environnement Normandy French Tech

Normandy French Tech vise à renforcer et à rendre cohérents les dispositifs au regard des besoins de l'écosystème numérique : formation, recherche, création, accélération, accès aux marchés, développement et internationalisation (gouvernance, lieux dédiés, animations...).

Ainsi structurée, Normandy French Tech interconnecte tous les acteurs de l'écosystème et met en cohérence les ressources, les actions et les événements nécessaires à l'émergence des Tech.

3- Une collaboration avec les 40 premières entreprises normandes, le «Normandy Tech 40»

Cette collaboration est un partenariat gagnant-gagnant, actif et formalisé par un contrat afin de financer, parrainer, porter, essaimer, collaborer, consommer... mais aussi accompagner le développement à l'international.

Un label pour booster les startups

Le dossier Normand fait désormais partie des 13 métropoles labellisées French Tech permettant aux startups de ces territoires de bénéficier :

- D'un fonds de 200 M d'€ pour l'ensemble des métropoles destinés à cofinancer en fonds propres, la création pour les startups privés de toute une gamme de services allant de moyen industriel, voire financiers pour leur permettre de croître plus vite ;

-D'une plateforme d'attractivité pour promouvoir la French Tech à l'international et doté de 15 M d'€ ;

- De nouveaux dispositifs dont :

- la **Bourse French Tech** opérée par Bpi (fonds d'amorçage), outil phare du financement à la création d'entreprises innovantes ;
- le **Pass French Tech** comprenant un accompagnement Premium, un volet financier et la mise en valeur des entreprises sélectionnées via la communication des partenaires ;
- le **French Tech Ticket**, pack d'accueil pour les entrepreneurs étrangers, pour les encourager à créer leur startup en France (bourse, accompagnement, titre de séjour et place en incubateur) ;
- les **French Tech Hubs**, des métropoles internationales labellisées French Tech et représentant des territoires de développement pour les startups françaises (dont New York, premier hub labellisé).

Les entrepreneurs qui souhaitent rejoindre la Normandy French Tech peuvent le faire en faisant acte de candidature à l'adresse suivante : contact@normandyfrenchtech.fr

Toutes les informations sur : www.normandyfrenchtech.fr et sur Twitter : @normandyft

Contacts presse :

CAEN : Marc THEBAULT - 02 31 39 40 56 – 06 84 71 10 80
m.thebault@agglo-caen.fr

www.caenlamer.fr

MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE : Sophie CHARBONNIER - 02 32 76 84 24 – 06 46 15 34 21
sophie.charbonnier@metropole-rouen-normandie.fr

www.metropole-rouen-normandie.fr

LE HAVRE : Clotilde LARROSE – 02 35 19 81 86 – 06 74 40 26 81
clotilde.larrose@lehavre.fr

www.codah.fr



Avec le soutien de

